

Département de la Loire Arrondissement de Montbrison

Arrêté n° A23040601

ARRETE DE REGLEMENTATION DE CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CHAMBLES (LOIRE) :

VU le Code de la Route
VU le Code des Communes,
CONSIDERANT les problèmes de sécurité routière et de tranquillité
publique liés à la circulation des véhicules dans la Commune de CHAMBLES à l'occasion de :
Travaux : Travaux de rénovation d'un mur de soutènement au Numéro 57.

Travaux effectué par l'entreprise Fontimpe 84 rue Amy JOHNSON 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON

ARRETE

ARTICLE 1er:

ROUTE BARRÉE

Chemin du Suc de la Huc du 11 avril au 26 mai 2023

ARTICLE 2:

Toutes les mesures devront être prises par l'entreprise pour assurer la sécurité des piétons ainsi que les véhicules de secours. Une déviation sera mise en place par le chemin du Peybert.

ARTICLE 3:

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de St-JUST-ST RAMBERT
- Le service technique de Chambles

Fait à CHAMBLES, le 06 avril 2023

Le Maire
Pierre GIRAUD E CHAPAR DÉLÉGATION DU MAIRE,
Emilien OUSSERAND
ADJOINT